

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
0 Prise en charge : pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0020509

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5204 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BERRADA NAIMA Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661 46 2861 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : BERRADA Naïma Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DT2

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/08/2012	C.S.		300 DHs	DR. GHAZI TALAMOU Espace Routier 230 B.D. Routier Avenue Eben - 10 Dakar - Sénégal Société Médicale Spécialiste en Prothèses Dentaires
16/08/2012	CTP		6.	DR. GHAZI TALAMOU Espace Routier 230 B.D. Routier Avenue Eben - 10 Dakar - Sénégal Société Médicale Spécialiste en Prothèses Dentaires

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie NASSA</i>	16/08 2012	83,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>BEN ALI DOUD SCALLOP ANALYSES MEDICALS Ahmed Roudani M.D. 35/05/2012 25 54 Téléphone: 3358111</i>	16-08-12	B-1364PC	130 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>

Dr. Ghita MAMOU

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie,
Maladies métaboliques et Nutrition



الدكتورة غيثة مامو

أخصائية في أمراض الغدد والسكري
أمراض الأيض وطب التغذية

Diabète, Cholestérol, Obésité, Thyroïde, Goître
Troubles de la croissance et de la puberté
Pathologies surrénauliennes et hypophysaires

مرض السكري، الكوليستيرول، السمنة
الغدة الدرقية، اختلالات النمو، الغدة النخامية

Casablanca, le : 16/8/2022

Nom : Ne BERRADA Nouma

20,80 x 4 / 83,20

20,80

Glycosurage 500 Ⓛ
5

20,80

4 x 20

20,80

83,20

20,80

11 Bonis



Dr. Ghita MAMOU
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie Maladies Métaboliques
Nutrition

4ème étage N° 19
Boulevard Roudani 230 - Casablanca - Tél. : 05 22 23 70 71

فضاء الرودانى . 230 شارع الرودانى (طريق الجديدة سابقا) - الطابق الرابع - رقم 19 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 23 70 71
Espace Roudani. 230 Bd Roudani (ex Route d'El Jadida) - 4ème étage - N° 19 - Casablanca - Tél.: 05 22 23 70 71
GSM : 0678 93 68 96 - E-mail : mamoughita@gmail.com

ORDONNANCE

Le : 11/8/2022

Dr BERRADA Naima

- GAT
- Hba1c



Dr. Ghita MAMOU
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie Maladies Métaboliques
Nutrition
Espace Roudani 230 Bd. Roudani 1^{me} Etage N° 19
Casablanca - Tél. 05 22 23 70 11

PHARMACIE AFAK

BLOC 22 RUE 6 N°74 HAY MOHAMMADI CASABLANCA
ICE 001612188000062 INP 92001734
Tél : 0522628370//0663046046
Patente : 32814368

Facture N° 362 306 Du 16/08/2022

Mme.NAIMA BERRADA

FORME	PRODUIT	QTE.	PRIX	QTE * PRIX
CO	GLUCOPHAGE 500 B50CO	4	20,80	83,20
1	Total	4		83,20

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
QUATRE-VINGT-TROIS DIRHAMS ET VINGT CENTIMES

Hay Mohammadi - Casablanca
BLOC 22 Rue N°74
Pharmacie Afak
Tél : 0663046046
Email : nassim@parlamentin.com



مختبر الصقلی للتحليلات الطبية
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V. 2015



Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

7j/7

FACTURE N° : 220800227

CASABLANCA le 15-08-2022

Mme BERRADA Naima

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
	Glycémie à jeun	B30	B

Total des B : 130

TOTAL DOSSIER : 130.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent trente dirham .

مختبر الصقلی للتحليلات الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
Dr BENMLOUD
240, Bd Brahim Roudani Maarif
Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
Casablanca - Patente: 3580501

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine
RIB : 007 780 0003555000000328 25



Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Date du prélèvement : 15-08-2022 à 07:59

Code patient : 1806090002

Né(e) le : 22-11-1939 (82 ans)



Mme BERRADA Naima

Dossier N° : 2208150003

Prescripteur : Dr Ghita MAMOU

BIOCHIMIE SANGUINE

17-02-2021

Glycémie à jeun

(GLUCOSE GOD – PAP – KONELAB 30 – BIOLABO)

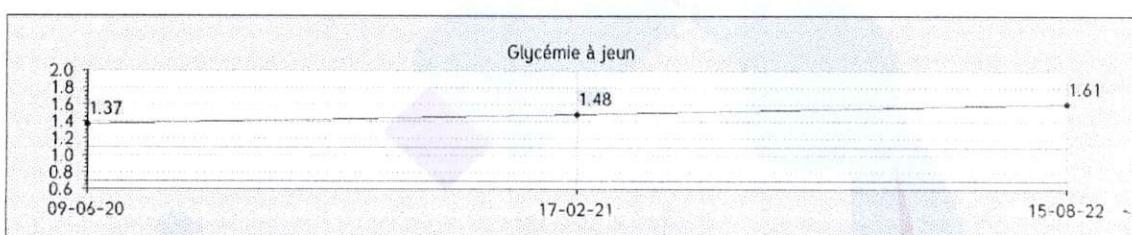
Résultat techniquement contrôlée sur le même prélèvement.

1.61 g/L (0.70–1.10)

8.94 mmol/L (3.89–6.11)

1.48

8.21



Critères de diagnostic du diabète sucré (ADA 1997/OMS 1999)

Symptômes cliniques de diabète (polyurie, polydypsie, perte de poids inexplicable) associés à :

- Glycémie > 2 g/L à tout moment de la journée ou,
- Glycémie à jeun > 1.26 g/L soit 7.00 mmol/L sur les deux dosages consécutifs ou,

Temps	Valeur de référence	Impaired Fasting	Intolerance au glucose	Diabète sucré
A jeun	<1.10 g/L < 6.1 mmol/L	>1.10 g/L > 6.1 mmol/L	>1.10<1.26 g/L >6.1<7 mmol/L	>1.26 g/L > 7 mmol/L

- Glycémie > 2 g/L soit 11.1 mmol/L à la deuxième heure d'une HGPO (75 g glucose)

Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna

Dr. BENMILLOUD Loubna
Labs SQALLI
Boulevard Brahim Roudani
Casablanca
Maroc

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2208150003 – Mme BERRADA Naima

17-05-2022

6.40

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(HPLC: ADAMS A1C HA-8180V – ARKRAY)

6.50 %

*Le résultat est sous réserve de l'influence de paramètres modifiant : - Durée de vie des hématies (hémorragie, hémolyse, transfusion et réticulocytose) - Maladie métaboliques, insuffisance rénale, hémoglobinopathies et médicaments. Dans ce cas il est souhaitable de pratiquer le dosage d'une autre protéine glyquée telle la Fructosamine.

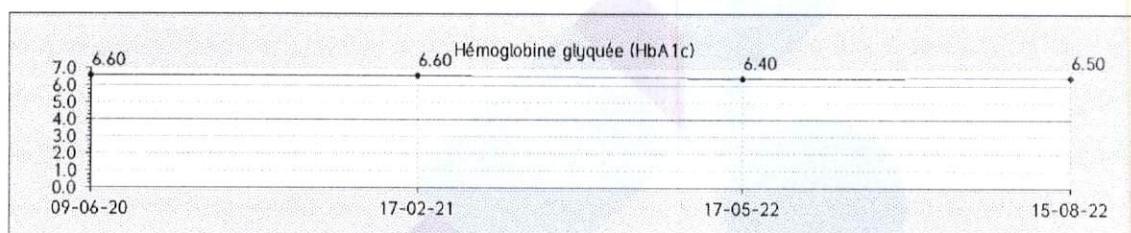
Variant Hb

Estimation de la glycémie moyenne

Absence de variant d'hémoglobine

1.40 g/L (0.70–1.10)

1.37



Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP:

- 4 – 6 % : Intervalle non-diabétique. (Sujet normal)
- < 6,5 % : Excellent équilibre glycémique (DNGD)
- < 7 % : Excellent équilibre glycémique (DID)
- 8 – 10 % : Equilibre glycémique médiocre, action corrective suggérée
- > 10 % : Mauvais équilibre glycémique, action corrective nécessaire

« Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2 » selon la HAS2013.

Cas général :

- < ou = 7 % : La plupart des patients avec DT2
- < ou = 6,5 % : DT2 nouvellement diagnostiquée, dont l'espérance de vie est > 15 ans et sans antécédent cardio-vasculaire
- < ou = 8 % : DT2 avec comorbidité grave avérée et/ou une espérance de vie limitée (< 5 ans) ou avec des complications macrovasculaires évolutives ayant une longue durée d'évolution du diabète (> 10 ans) et pour lesquels la cible de 7 % s'avère difficile à atteindre car l'intensification médicamenteuse provoque des hypoglycémies sévères.

Patients avec antécédents (ATCD) cardio-vasculaires

- < ou = 7 % Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme non évoluée
- < ou = 8% Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme évoluée: (IDM) avec insuffisance cardiaque-atteinte coronarienne sévère ·atteinte polyartérielle-(AOM) ·accident vasculaire cérébral récent (< 6 mois)

Patients avec insuffisance rénale chronique (IRC)

- < ou = 7 % : IRC modérée (stades 3A et 3B)
- < ou = 8 % IRC sévère ou terminale (stades 4 et 5)

Patientes enceintes ou envisageant de l'être

- < 6,5 % : Avant d'envisager la grossesse
- < 6,5 % et glycémies < 0,95 g/l à jeun et < 1,20 g/l en postprandial à 2 heures : Durant la grossesse

Personnes âgées

< ou = 7 % Dites « vigoureuses » dont l'espérance de vie est jugée satisfaisante

< ou = 8% Dites « fragiles », à l'état de santé intermédiaire et à risque de basculer dans la catégorie des malades

< ou = 9% Dites « malades », dépendantes, en mauvais état de santé en raison d'une polypathologie chronique évoluée génératrice de handicaps et d'un isolement social

Validé par Dr. BENMILLOUD Loubna
مختبر الصقلی للتحاليل الطبية
LABORATOIRE SQALLI
Dr. BENMILLOUD Loubna
240, Bd Brahim Roudani Maârif Extension Casablanca
Tél: 05 22 24 05 25 09
E-mail: labosqalli@gmail.com